

DU 30 MARS AU 3 AVRIL 2026, VOTEZ

UNEF NANTERRE, EN LUTTE CONTRE LA CASSE DE NOS UNIVERSITÉS ET POUR UN FINANCEMENT DE LA RECHERCHE À LA HAUTEUR DES BESOINS !



Du 30 mars au 3 avril, tu vas pouvoir voter pour élire tes représentant-e-s doctorant-e-s à la Commission de la Recherche ; ainsi qu'à la CFVU (Commission de la formation et de la vie universitaire) et le CA (Conseil d'administration). Notre liste est portée par des **militant-e-s de l'UNEF** mais également par des **doctorant-e-s non membres de l'UNEF** mais qui partagent nos combats. Voter UNEF à la Commission de la Recherche, c'est voter pour des élu-e-s combatif-ve-s qui défendent le principe d'un financement de la recherche à hauteur des besoins !

LE GOUVERNEMENT CASSE LA RECHERCHE LA PRÉSIDENTE AUSSI !

Sur les deux dernières années, le gouvernement a supprimé 1,5 milliards du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans sa droite lignée, la présidente de l'Université a annoncé la suppression de 70 millions du budget de l'université sur 5 ans. Cela signifie concrètement le gel à 70% Des ATER ou des vacataires seront embauchés pour tenter de pallier partiellement à ce sous-effectif. Cela aboutira également à des activités de recherche moins bien financées ou moins de contrats doctoraux. Par ailleurs, le manque de personnels se ressent déjà dans toutes les conditions de travail des doctorants, entre lourdes tâches administratives et un grand manque d'assistance technique. Voter pour des élus UNEF, c'est voter pour des élu-e-s qui combattront ces nouvelles attaques !

SORTIR LES DOCTORANT-E-S DE LA PRÉCARITÉ ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE LA RECHERCHE

Être doctorant-e à Nanterre aujourd'hui, c'est être confronté-e à la précarité au quotidien : financements faibles, tout comme les fonds des laboratoires. Cela limite les accès aux terrains et les possibilités de participation à des événements scientifiques. Dans les laboratoires, même les espaces de travail sont inadéquats : les bureaux et le matériel informatique sont au mieux insuffisants, au pire inexistant.

Quant aux salaires des doctorants, c'est la même chose. Pour se financer, beaucoup d'entre nous sommes obligés, quand nous y arrivons, d'être embauchés grâce à un contrat d'Agent Temporaire Vacataire (ATV). Même après la présumée mensualisation appliquée depuis le 1er janvier 2024, vous ne pourriez être mensualisé-e qu'à partir de 24 HETD (24h de TD) enseignées au cours du semestre, et ce que jusqu'à 6 HETD par mois, soit 261€/mois (brut). Si vous enseignez moins de 24 HETD, pas de mensualisation, et si vous en enseignez plus de 24, pas de mensualisation pour les HETD au-delà de la 24ème.

SUR LE BUDGET DE LA RECHERCHE, NOUS REVENDIQUONS :

- L'arrêt des coupes budgétaires et un financement à la hauteur des besoins
- La fin du financement par appels à projets, qui renforcent les inégalités et réduisent l'indépendance de la recherche
- Le développement des aides à la mobilité et à la recherche

CONTRE LA PRÉCARITÉ DES DOCTORANT-E-S, IL FAUT :

- Une rémunération mensuelle de toutes les heures enseignées.
- Le salaire horaire de vacation au moins triplé, soit au moins 130,5€/HETD : Malgré le fait qu'une HETD est théoriquement payée 43,5€ brut pour tout statut du corps enseignant, le statut de vacataire est très précaire et instable. En effet, 1 HETD = 4,18 heures de travail effectif. Donc l'heure effective d'enseignement est payée 10,41€ brut en 2026, soit 13,4% de moins que le Smic !
- Deux fois plus de contrats doctoraux de droit public
- La gratuité des frais d'inscription en doctorat et dans tout l'enseignement supérieur
- Un ordinateur et un bureau pour chaque doctorant-e

POUR LES DROITS DES DOCTORANT-E-S ÉTRANGER-E-S, EXIGEONS :

- Mettre fin à la discrimination administrative entre une doctorant-e financé-e et non-financé-e par l'accès automatique à un « passeport talent » pour toutes et tous !
- La gratuité du titre de séjour

POUR CONNAÎTRE NOTRE PROGRAMME EN VUE DES ÉLECTIONS ET NOTRE BILAN



UNEF NANTERRE



PARIS10@UNEF.FR



linktr.ee/unefnanterre